

de la plus grande partie du département pendant plusieurs siècles, et je demande si l'on peut le lui disputer ? Je ne le pense pas.

Guichenon dans son *Histoire de Bresse et Bugey, etc.*, 1650, s'exprime ainsi, page 40 :

« En Bugey comme en Bresse, il y a eu autrefois plusieurs souverains, car la donation que l'empereur Henri IV fit à Amé II, comte de Savoie, de la seigneurie du Bugey, en l'an 1137, ne comprenait que ce qui est du long du Rhône depuis Châtillon de Michaille, jusqu'à Grôle. » Mais dans son *Histoire généalogique de la maison de Savoie*, qui parut dix ans après, c'est-à-dire en 1660, il dit (page 210) : « La donation du Bugey à Amé, comte de Savoie, que Pignon a attribuée à l'empereur Henri IV, en 1137, est fausse. »

« C'était Lothaire II (1) qui régnait en 1137. Henri IV était mort en 1106 et son successeur Henri V en 1125 ; » mais la date seule était inexacte, et Guichenon se rangea à l'opinion de l'historien Botero, à savoir : « que c'est à son passage par la Savoie, en 1077, que l'empereur Henri IV donna le Bugey à Amé II, (c'est-à-dire Amé I^{er}, aïeul du croisé Amédée II, comte de Savoie,) son beau-frère, lequel l'accompagna en Italie et contribua à le réconcilier avec le pape Grégoire VII. »

L'écusson d'Amédée II de Maurienne et de Savoie est sur un des piliers, à l'une des places d'honneur réservées pour les noms et armes des princes souverains ou des seigneurs puissants et d'un grand renom.

Il est inscrit ainsi au n° 29 (*deuxième croisade*) : « Amédée II, comte de Maurienne et de Savoie, oncle maternel du roi Louis-le-Jeune, suivit son neveu à la

(1) De Supplenbourg (Saxe).